

L'accueil de Loisirs périscolaire sans hébergement permet d'accueillir des enfants de 3 ans à 12 ans scolarisés dans les écoles primaires et maternelles de la Ville régulièrement ou occasionnellement et de leur proposer des activités de loisirs éducatifs. Les activités périscolaires prolongent le service public de l'éducation et en complémentarité avec lui, sont organisées, à Villerupt, dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

. EFFECTIF DES ECOLES (CIRCONSCRIPTION LONGWY 1)



ECOLE Jules FERRY 16 rue Georges Clémenceau Directeur : Arnaud LECOCQ



ECOLE Joseph BARA 2 rue de Verdun Directrice : Catherine SUARDI



ECOLE JOLIOT CURIEPlace Joliot Curie
Directrice: Sylvie PACI



ECOLE Paul LANGEVINRue Paul Vaillant Couturier
Directrice : Anna ANGELLELLI BRESCIA



ECOLE Raymond POINCARE 3 rue Roosevelt Directrice : Catherine BREVUNE

	2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes
Ecole POINCARE	92	4	106	4	114	4
Ecole FERRY	134	6	144	6	152	6
Ecole LANGEVIN	131	5	131	5	132	5
Ecole JOLIOT CURIE	214	7	219	9	227	9
				dont 1 ULIS		dont 1 ULIS
TOTAL	571	22	600	24	625	24
Maternelle BARA	108	4	113	4	112	4
Maternelle LANGEVIN	91	3	91	3	77	3
Maternelle JOLIOT CURI	110	4	103	4	114	4
Maternelle POINCARE	53	2	59	2	46	2
TOTAL	362	13	366	13	349	13
TOTAL GENERAL	933		966		974	

Les effectifs ont augmenté de 0,8 % en 2017/2018 comparé à l'année précédente.

2. PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) DE VILLERUPT

Le PEDT de Villerupt a été validé en 2015 et prolongé jusqu'en 2017-2018. Il est conclu sous forme de convention signée entre les acteurs éducatifs impliqués dans le projet.

Il vise notamment à favoriser, pendant les temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives. Il doit également préserver des temps de calme et de repos dont les plus jeunes enfants ont besoin.

Objectifs du PEDT:

- Garantir la continuité éducative et la réussite scolaire pour tous.
- Proposer à tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- **Développer le savoir vivre ensemble** pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux.

3. ORGANISATION

<u>L'accueil périscolaire du matin</u> a lieu pendant les périodes scolaires de **7h30 à 8h30** sur chaque site scolaire dans les écoles Joliot Curie, Langevin, Poincaré, Bara dans une salle aménagée le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Pour l'école Ferry, les enfants sont accueillis jusqu'à 8h20, horaire à laquelle débute les enseignements. L'enfant est confié aux enseignants dès la fin du temps périscolaire.

L'accueil périscolaire du midi :

Durant l'année scolaire, un service cantine est proposé aux enfants des écoles maternelles et primaires de Villerupt durant la pause méridienne entre 11h30 et 13h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ce service cantine est assuré dans deux structures différentes durant les 140 jours d'école :

- La capacité d'accueil du collège Théodore MONOD est de 100 repas par jour soit 18 000 repas par an.
- La capacité d'accueil au centre socio-culturel Belardi est de 150 repas par jour en deux services soit 21000 repas par an.

Soit un total maximum de 39 000 repas servis par an à Beladi et Collège.

> au Collège Théodore MONOD pour les écoles Bara, Ferry, Langevin

- Un espace au sein de la cantine est réservé pour les enfants de maternelle qui sont servis à table et encadrés par du personnel communal (temps de repas 45 min).
- Les élèves des écoles primaires passent au self comme les élèves du collège (temps repas : 35 min).
- Les élèves sont transportés en bus jusqu'au collège.

> au Centre socio culturel Belardi pour les écoles Poincaré et J.Curie

- -Les enfants sont servis à table (temps maxi repas 45 min): Depuis l'année scolaire l'année 2016/2017 au vu de l'augmentation des effectifs cantine et de la capacité d'accueil à Belardi (75 personnes maxi), deux services sont organisés.
- Poincaré: les élèves sont transportés en bus jusqu'à Belardi
- Joliot Curie: les élèves se rendent à pied à Belardi.

<u>L'accueil du périscolaire du soir</u> a lieu après la classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 18h30 sur un site unique à l'Espace Jeunesse Henri Wallon. Les enfants inscrits au périscolaire du soir sont transportés en bus à l'Espace Jeunesse et accompagnés par deux animateurs durant le trajet.

- Un bus part de l'école Jules Ferry à 15h35 et s'arrête à l'école Raymond Poincaré et ensuite à l'école Barra.
- Un autre bus part de l'école Paul Langevin à 15h45 et s'arrête à l'école Joliot Curie.
- Les enfants arrivent donc à 16h00 à l'Espace Jeunesse et peuvent ainsi prendre le goûter ensemble avant de débuter les activités périscolaires.

L'accueil du périscolaire du mercredi après-midi a lieu de 11h30 à 18h30 à l'Espace Jeunesse.

Deux formules sont proposées: inscription avec repas et inscription sans repas.

Les enfants sont transportés en bus après l'école afin de déjeuner au centre Belardi. Le bus part de l'école Ferry à 11h20 destination les écoles Poincaré-Bara et Langevin pour le déjeuner à Belardi prévu entre 11h30 et 13h30.

Les enfants de Joliot Curie se rendent à pied accompagnés de deux animateurs au centre Belardi pour déjeuner.

Après le déjeuner, les enfants repartent à pied à l'Espace Jeunesse. Les activités débutent à 13h30.

L'Espace Jeunesse situé à Henri Wallon est à proximité du Collège Théodore Monod, du parcours de santé, du plateau sportif DELAUNE et du gymnase FIORANI. Ce lieu comporte un bureau d'accueil et des bureaux administratifs, 4 salles d'activités, une cuisine et une grande cour extérieure.



Espace Jeunesse - Hall d'accueil



Espace Jeunesse - Bureaux administratifs





Espace Jeunesse - Salles d'activités



Espace Jeunesse - Entrée



Foyer socio-culturel Belardi



. ENCADREMENT

POLE VIE DE LA CITE

ENFANCE & ENSEIGNEMENT - VIE ASSOCIATIVE (CULTURE ET SPORTS)

Directrice: Valérie DUQUESNE

SERVICE ENFANCE & ENSEIGNEMENT

Responsable: Annick TAMIOZZO Assistante: Elodie FLAMMINI

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Coordinateur: Philippe LEBRESNE

MATIN

- Responsable Philippe LEBRESNE + 2 ATSEM par site

CANTINE

- Responsable Collège Philippe LEBRESNE - Adjoint-Référent Belardi Menouar KHACEF - 12 ATSEM: Collège - Belardi - 2 aides au service - 1 aide au portage de repas

SOIR

- Adjoint-Référent Zachary HAMCHAOUI - 3 animateurs

MERCREDI

- Responsable Menouar KHACEF - 3 animateurs - 1 aide au service

Au sein de l'Espace Jeunesse ou dans les lieux d'accueils multi-sites et à la cantine, une équipe d'encadrement et d'animateurs qualifiée, motivée et expérimentée accueille les enfants et les invitera à prendre part aux diverses activités de loisirs proposées et à s'investir dans l'organisation de leur vie quotidienne tout en respectant leur rythme et leurs envies.

L'équipe permanente dédiée au périscolaire est composée :

- -1 coordinateur périscolaire (matin-midi-soir)
- 12 ATSEM sur les 5 sites (2 ATSEM par site le matin au périscolaire et à la cantine)
- 1 référents périscolaire-cantine
- 1 référent du périscolaire soir et 3 animateurs
- 1 référent du périscolaire mercredi après-midi et 3 animateurs

En fonction des effectifs, l'équipe est complétée afin de respecter le taux légal d'encadrement.

Taux légal d'encadrement - PEDT :

La Ville de Villerupt préconise, quand elle le peut, le taux d'encadrement suivant :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans
- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

5. INSCRIPTIONS

Plusieurs formules d'inscription sont possibles avec des tarifs différenciés fixés par le Conseil Municipal (Tarifs 2017/2018 au verso du document):

- Inscription le matin de 7h30 à 8h30
- Inscription pour la période d'après-midi de 15h45 à 16h45
- Inscription pour la période d'après-midi de 16h45 à 18h30
- Inscription pour le mercredi après-midi avec repas de 11h30 à 18h30
- Inscription pour le mercredi après-midi sans repas de 13h30 à 18h30

Les parents doivent remplir un dossier unique pour l'inscription annuelle au périscolaire et à la cantine. Les inscriptions se font au mois, jusqu'au 25 du mois précédent.

Les fiches mensuelles sont disponible en format numérique sur le site internet de la ville (www.mairie-villerupt.fr) ainsi qu'en version papier à l'espace jeunesse.

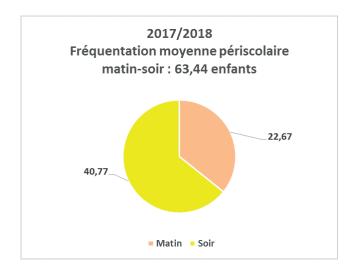
Le dossier est accompagné du règlement intérieur en vigueur et du projet pédagogique.

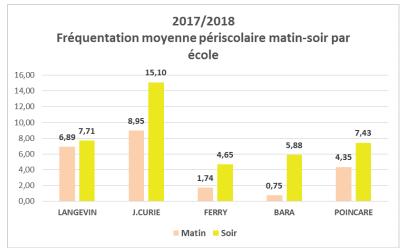
La famille doit fournir les pièces suivantes :

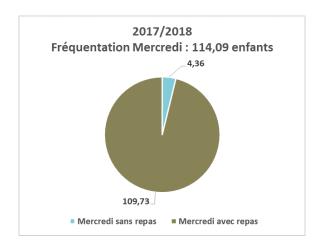
- Une fiche de renseignement sanitaire concernant l'enfant
- Un planning d'inscription mensuel
- L'avis d'imposition ou certificat de rémunération annuel du Luxembourg
- Une attestation de la CAF avec le montant des allocations familiales et/ou du Luxembourg
- Une photocopie de la carte d'identité des parents
- Une attestation « assurance scolaire, extrascolaire et responsabilité civile »
- Un relevé d'identité bancaire (pour le prélèvement automatique)
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant

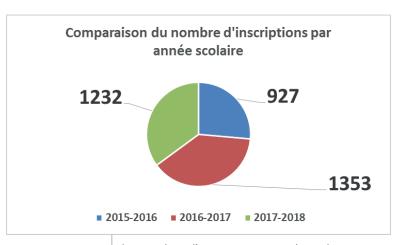
Les sommes dues au titre de l'accueil périscolaire et cantine seront facturées aux familles tous les mois. Le règlement intérieur sera signé par les parents.

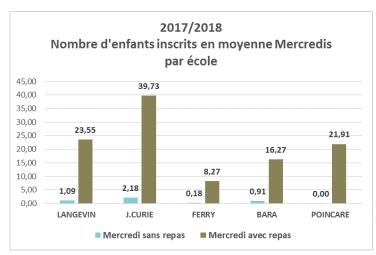
6. BILAN DES INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES 2017/2018: MATIN - SOIR - MERCEDI



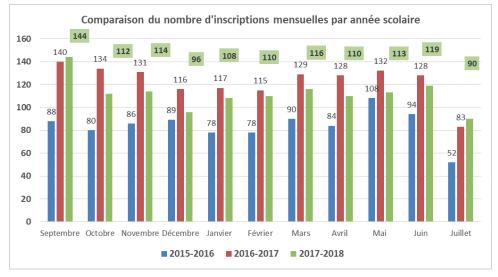


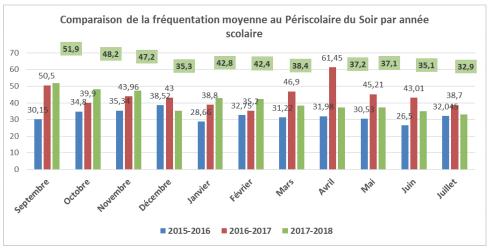






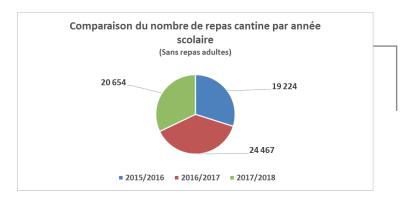
Le nombre d'inscriptions au périscolaire matin-soir-mercredi a diminué de 8,9% en 2017-2018.



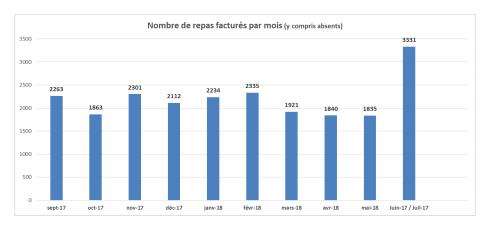


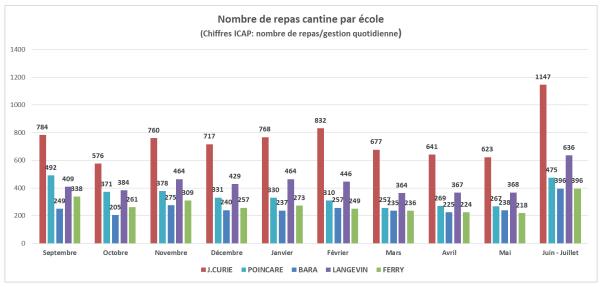


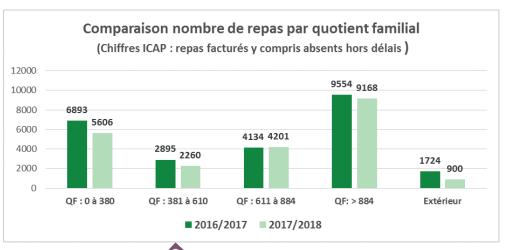
. BILAN DES INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES **2017/2018** : MIDI - CANTINE



Le nombre de repas cantine a diminué de 15,5% en 2017-2018 comparé à l'année scolaire 2016-2017.







. TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRE 2017 - 2018

La collectivité propose des temps d'activités périscolaires (TAP) durant lesquels des activités sont proposées soit :

- Par l'équipe d'animateurs de la Ville.
- Avec des intervenants extérieurs rémunérés par la Ville. Le surcoût de ces activités n'impacte pas le tarif habituel du périscolaire. Des conventions sont conclues entre la collectivité et l'association afin de fixer les modalités d'intervention. De 16h30 à 18h30 des ateliers dispensés par des intervenants extérieurs sont ainsi proposés aux enfants qui peuvent s'y inscrire le jour même en fonction de leurs envies et du nombre de places disponibles.
- Avec des bénévoles.

Une convention est établie entre la Ville et les intervenants afin de fixer les modalités d'intervention. Durant toute l'année scolaire et conformément au PEDT en vigueur les temps d'activités périscolaires permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant et de développer le savoir vivre ensemble. Les activités proposées sont basés sur la tolérance, la liberté, l'égalité, la solidarité et le respect mutuel.

La diversité des thèmes abordés durant la période periscolaire soit par les équipes d'animations municipales sur leur domaine de compétence, soit dans les ateliers dispensées par des intervenants extérieurs, favorisent la découverte, l'ouverture d'esprit, l'éveil et la curiosité : activités manuelles, motrices, sportives, culturelles.

La commune s'appuie sur le tissu associatif sportif et culturel local pour mettre en place des activités périscolaires nouvelles qui permettent un apprentissage à la citoyenneté (respect de l'autre et des règles notamment à travers la pratique d'un sport), mixité filles-garçons, découverte ludique d'un art ou d'un métier.

Les enfants sont répartis deux groupes :

- les petits de 3 à 6 ans
- les grands de 7 à 11 ans

Un troisième groupe est constitué pour les ateliers animés par des intervenants extérieurs.

1. Activités proposées par l'équipe d'animateurs de la Ville de 15h45 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30 :

Chaque année un fil conducteur guide les activités mises en place et dispensées par les animateurs de l'Espace Jeunesse.

L' **ÉCOLOGIE** a été abordée lors des diverses activités annuelles en lien avec les thèmes proposés. La CCPHA et l'équipe pédagogique on ensemble contribuer à mener à bien ce projet.

De septembre à octobre : Découverte de l'association ELA

Tous pareils, tous différents

- Sensibiliser les enfants à la maladie et leur faire prendre conscience du combat quotidien vécu par des enfants de leur âge.
- Aborder le handicap à travers des lectures, des bandes dessinées, des jeux de rôle.



- Informer sur les actions menées par l'association qui s'articulent autour de la solidarité et du respect de l'autre.

De novembre à décembre : Les animaux dans tous les états

Avec qui nous vivons?

- Découvrir le monde des animaux (Différenciation des espèces, fabrication de nichoirs, reconnaissance et imitation des cris, types de nourriture par espèces…)

Intervenants : Mme. Laure-Sophie POIRE chargée de mission Environnement à la CCPHVA et Mme. Swann PARASECOLI stagiaire à la CCPHVA.

De janvier à février : Rencontre avec les personnages de BD

Dans la peau d'un super héros

- Créer un journal des super héros (rencontre avec personnages de BD dans un labyrinthe, parcours de motricité avec costumes de super héros, les ombres des super héros).

De mars à avril : Nature et découverte

Silence ca pousse

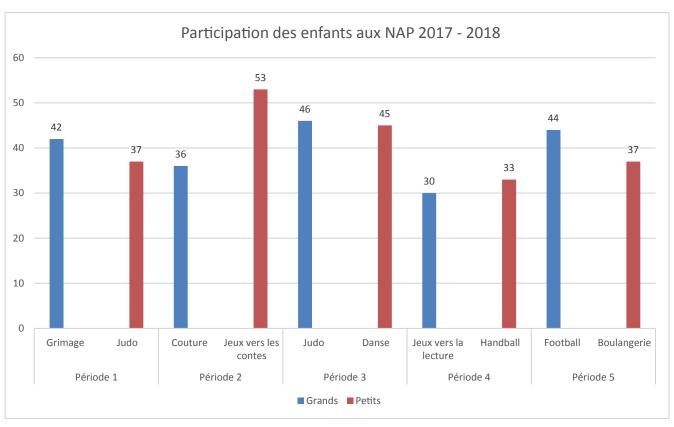
- Mettre en place des jardinières (apprendre à faire pousser les graines et entretenir son jardin), reconnaissance des fruits provenant de Monsieur BARBONI (goût, couleur, recettes de cuisine), découverte des saveurs.

De mai à juillet : Les petits randonneurs de Villerupt

Immersion d'un randonneur

- Participer à des jeux d'orientation (chasse aux trésors, balade au parcours de santé, rallye photos), reconnaissance des oiseaux et des divers arbres (faune et flore).

2. Activités proposées avec intervenants extérieurs et en présence des animateurs de la Ville de 16h30 à 18h30 :



PERIODES	ACTIVITES	OBJECTIFS GRANDS
Sept. à Oct.	GRIMAGE	Découverte de la technique du grimage Connaître les différentes étapes: remplissage, finition, décoration Apprendre à un enfant à grimer sur un autre enfant
Nov. à Dec.	COUTURE	Développer la concentration des enfants Connaître la technique afin de coudre un objet Faire "sauter" la barrière fille/garçon: activité pour tous
Janv. à Fév.	JUDO	Connaître le code moral et les valeurs de l'activité Se responsabiliser face à des jeux d'opposition Reconnaître son rôle dans le jeu et s'entraider
Mars à Avril	JEUX VERS LES COMTES	Apprendre à prendre la parole en public Developper la personnalité de l'enfant S'identifier par rapport à un personnage, à un élément
Mai à Juin	FOOTBALL	Développer les facultés motrices de l'enfant Favoriser la coopération dans un sport collectif Initiation du jeu de ballons vers le football

PERIODES	ACTIVITES	OBJECTIFS PETITS
Sept. à Oct.	JUDO	Développer une motricité autour de 3 familles: équilibration, locomotion et préhension Développer la coopération autour la relation et du jeu
Nov. à Dec.	JEUX VERS LES COMTES	Se familiariser avec la lecture et les illustrations Développer l'imagination de l'enfant Provoquer des situations de langage
Janv. à Fév.	DANSE	Mise en place de jeux visant à connaître son propre corps (étirements, souplesse) Réalisation de mouvements chorégraphiques Elaboration d'une chorégraphie collective: invention des enfants
Mars à Avril	HANDBALL	Développer la motricité des enfants (équilibre, manipulation du ballon) Susciter le goût à l'effort Respect et accepter les consignes (éducation à la citoyenneté)
Mai à Juin	BOULANGERIE	Se servir des objets en respectant les consignes de sécurité Se familiariser avec les aliments (touché, sentir) Aboutir à une création culinaire (croissants, pain)





Grimage Judo







Couture Cuisine





Découverte des animaux avec la CCPHVA







Activités créatives



. TARIFS PERISCOLAIRE 2017 - 2018

1. Périscolaire Matin - Soir - Mercredi

Quotient	Tarifs 2017/2018	Tarifs 2017/2018 Après-midi	Tarifs 2017/2018	Tarifs 2017/2018 mercredi après-midi	
familial	Matin 7h30 à 8h30	15 h45 à 16 h45	Après-midi 16h45 à 18h30	Avec repas 11h30 à 18h30	Sans repas 13h30 à 18h30
0 à 380	1.33€	1.33€	1.33€	7.70 €	3.10 €
381 à 600	1.99€	1.99€	1.99€	8.75€	3.60€
Au-delà	2.29€	2.29 €	2.29€	9.30€	4.10 €
Extérieur	3.38€	3.38 €	3.38€	13.21€	7.20€

2. Périscolaire cantine

Quotient familial	Tarifs 2017/2018
0 à 380	2.57€
381 à 600	4.58€
601 à 884	6.40€
plus de 884	8.00€
Extérieur	10.73€

PROJET PÉDAGOGIQUE 2018/2019 ALSH PÉRISCOLAIRE

La thématique retenue pour l'année scolaire 2018/2019 pour les activités périscolaires et extra-scolaires est « LE VOYAGE À TRAVERS LES ÉPOQUES ».

Le voyage est aujourd'hui perçu comme un moyen d'apprentissage permettant l'épanouissement de l'enfant. Il s'agit ainsi de stimuler sa curiosité en le familiarisant à des scènes d'actes de la vie quotidienne de différentes époques. Il pourra se glisser dans divers costumes d'époques pour voyager dans le temps et découvrir les activités du passé.

Le thème abordé durant cette période sera ciblé sur les grandes découvertes dans divers domaines : culinaires, artistiques, jeux / sportifs et culturels.

Les animateurs s'attacheront à parcourir les siècles pour mieux comprendre l'intérêt ou le désintérêt donné au domaine du jeu, de la culture, des arts et du goût dans notre société au fil du temps. Toute l'année, une frise chronologique sera réalisée afin de poster les dates des différentes découvertes par domaines d'activités.

Ainsi, dans le domaine culinaire :

- le pain (30000 avant JC),
- la brioche (16ème siècle),
- la marmelade d'agrumes (1698),
- la fabrication des macarons (1776),
- la tarte tatin (1898)...

Dans le domaine artistique :

- la bouillie argileuse (préhistoire),
- la peinture à l'huile (1410),
- la peinture sur support en bois (15ème siècle),
- la peinture sur support en toile (16ème siècle) en utilisant un panel d'outils (bouchons, cotons tiges, aérosol, pinceaux...)...

Dans le domaine jeux et sports :

- le jeu de paume (350),
- la soule (12éme siècle),
- les olympiades avec diverses épreuves,
- les jeux en bois,
- les jeux de cartes...

Dans le domaine culturel :

- les musiques anciennes avec la mise en pratique des danses anciennes,
- les spectacles de théâtre sur diverses époques pourront être joués,
- les traditions historiques qui ont marqué nos époques...

Des intervenants extérieurs interviendront sur ce fil rouge afin d'enrichir les ateliers. 11 fiches actions présentent les ateliers proposés dans le cadre des activités periscolaires 2018 - 2019 et seront complétées au cours de l'année.